

Site du Lot

Siège social GIP Public Labos

Avenue de l'Europe, 46000 Cahors

N° SIRET : 130 026 271 00010

N° TVA intracommunautaire : FR 18 130026271

Secteur : SANTE ANIMALE

FACTURE N° 2025006643

A régler avant le : 01/10/2025
Date de validation : 01/09/2025
Date d'édition : 01/09/2025
Code payeur : 94602200



2744 - 1/1 - A - 42S4J

LA POSTE

SD : 865018197084775



2744
6 △

GAEC DE REYGASSE
LES BOUSCARELS
46150 THEDIRAC

Codes	Prestations	PU HT	Part	Qté	Mont. HT	TVA
Code client : 3 228 Nom : GAEC DE REYGASSE Code élevage : 46316014 - 46316014 N° dossier : 25073102606701 - Date de réception au laboratoire : 31/07/25 - Date de validation du dossier : 04/08/2025 N° bon de commande : 210746316014 Type d'analyse : BVD Biopsies auriculaires mélanges inter PCR-46						
P46BVD7 (SAPCR)	BVD PCR mélange inter cheptel ((Participation de DEPARTEMENT DU LOT (OSP) : 1.45 Euro))	4,83	3,38	5	16,90	2
Code client : 3 228 Nom : GAEC DE REYGASSE Code élevage : 46316014 - 46316014 N° dossier : 25080802698601 - Date de réception au laboratoire : 08/08/25 - Date de validation du dossier : 13/08/2025 N° bon de commande : 040846316014 Type d'analyse : BVD Biopsies auriculaires mélanges inter PCR-46						
P46BVD7 (SAPCR)	BVD PCR mélange inter cheptel ((Participation de DEPARTEMENT DU LOT (OSP) : 1.45 Euro))	4,83	3,38	3	10,14	2

Codes TVA : 2 = 20.00 %

Montants TVA : - 2:[5.41]

Total HT	27,04 Euros
Total TVA	5,41 Euros
Total TTC	32,45 Euros

En votre aimable règlement par :

- Virement sur le compte IBAN : FR76 1780 7008 0555 5212 5787 473 - BIC : CCBPFRPPTLS en précisant le numéro de la facture.
- Chèque à l'ordre de Public Labos et à envoyer au laboratoire, en précisant le numéro de la facture.
- Prélèvement automatique : Si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique, merci de bien vouloir nous contacter.

TVA exigible d'après les débits. Pas d'escompte pour règlement anticipé.
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Partie détachable - A joindre obligatoirement à votre règlement

FACTURE N°

2025006643

:SANTE ANIMALE

:GAEC DE REYGASSE

payeur :94602200

de

envoyer
Téléphone : 05 65 53 45 01

Lot - de
Mail : laboratoire46@public-labos.fr

Total HT
Total TVA

27,04Euros
5,41Euros

**Total TTC à régler
avant le 01/10/2025**

32,45Euros